Le député LREM Buon Tan, agent d'influence de la Chine à l'Assemblée nationale, lié au Parti Communiste Chinois, est réinvesti par la majorité présidentielle pour les législatives (MàJ)

09/05/2022 à 19h23



09/05/22

Depuis dimanche soir, Buon Tan est officiellement candidat aux législatives en Ile-de-France sous les couleurs de la majorité.

Le 20 janvier, il avait été le seul député LREM à s'opposer à la résolution, votée par l'Assemblée nationale, visant à reconnaître le génocide des Ouïgours en Chine. Président du groupe d'amitié France-Chine, il assume d'ailleurs son rôle de relais d'influence vis-à-vis de Pékin.

Ouest-France

03/03/22

Proche de l’Élysée et de Pékin, le député LREM occupe des fonctions conférées par le PCC sans les déclarer en France.

Le 29 mai 2019 à Pékin, Xi Jinping entre, suivi d’autres princes rouges, dans le grand hall nord du Grand Palais du peuple, haut lieu des cérémonies de la République populaire de Chine, sur la place Tiananmen. Au garde-à-vous sur des gradins, des représentants choisis de la diaspora, siégeant dans un organe créé par le Parti communiste chinois (PCC), lancent un tonnerre d’applaudissements, mécaniques, sur plusieurs minutes, dont seules la Chine et la Corée du Nord ont le secret.



Savourant le triomphe, le secrétaire général du Parti offre une poignée de main ferme aux heureux élus autorisés à se tenir au premier rang. L’un d’eux, dans un impeccable costume bleu de France, s’empresse de saisir le bras du président

chinois des deux mains. Il s'agit de « Chen Wenxiong », nom mandarin du député LREM Buon Tan, « membre de l'Assemblée nationale française et président du Groupe d'amitié France-Chine », s'enorgueillit encore aujourd'hui un article de Sohu.com, site d'information d'un moteur de recherche chinois, listant les délégués de marque.

Jeu d'influence

En France, personne n'a connaissance du déplacement et de cette rencontre au sommet. Buon Tan n'est pas là en qualité d'élu de la République française, mais comme « membre du conseil exécutif de l'Association pour l'amitié des Chinois de l'étranger », institution créée par le PCC. Il y occupe ces fonctions, largement honorifiques, depuis 2013, et figure toujours à ce jour sur la liste des administrateurs de l'« association ». L'information n'est jamais parvenue, officiellement, jusqu'à Paris, simplement parce qu'elle se trouvait uniquement sur des sites en mandarin.

Or, une telle double casquette, député français et « en même temps » membre du conseil exécutif d'un organe de la République populaire de Chine (RPC), est-elle compatible légalement ? Consultée par Le Point, la déontologie de l'Assemblée se retranche derrière son devoir de réserve. Informée, la Haute Autorité à la transparence de la vie publique (HATVP) a quant à elle reconnu que ces fonctions n'étaient pas déclarées. (…)

www.lepoint.fr

Télécharger le rapport